

MAIRIE DE VINEUIL

Compte rendu **Conseil Municipal du 26 mars 2021**

Etaient présents : Mesdames LECONTE, RICHARD, PROVOST, GAURON, VALIN, DA CUNHA MOTA

Messieurs BACHELLERIE, LUMET, DESCOUTURES, MORET, LEHERICEY, MARQUETON, RIBEREAU

Absents excusés :

Monsieur Serge ROBIN qui a donné pouvoir à Monsieur Bernard BACHELLERIE

Madame Corinne VAUGEOIS qui a donné pouvoir à Madame Marie-Geneviève LECONTE

Vote des comptes administratifs 2019

Madame Monique RICHARD, doyenne d'âge présente les comptes administratifs 2020

- Budget principal
Présente un excédent de fonctionnement de 1 080 890.66 euros et un excédent d'investissement de 1 529 729.85 Le budget a été voté à l'unanimité.
- Budget CCAS
Présente un excédent de fonctionnement de 3 705.35 euros. Le budget a été voté à l'unanimité
- Budget assainissement
Présente un excédent d'exploitation de 5 120.52 et un déficit d'investissement de 122 538.20 euros. Le budget a été voté à l'unanimité
- Budget commerce
Présente un excédent d'exploitation de 67 750.64 euros. Le budget a été voté à l'unanimité.

Ces comptes administratifs sont conformes avec les comptes de gestion de Monsieur le Trésorier.

Affectation des résultats 2019

- Budget communal
Il est décidé de laisser l'excédent de fonctionnement pour 30 564.00 euros en section de fonctionnement au compte 002 et 1 050 326.66 en investissement au compte 1068.

- Budget assainissement
Il est décidé d'affecter l'excédent d'exploitation soit 5 120.52 euros à la section d'investissement recettes au compte 1068
- Budget commerce
- Il est décidé de laisser l'excédent d'exploitation soit 62 452.81 en section de fonctionnement recettes au compte 002

Vote des taux

Les taux sont :

Foncier bâti 30.92 %

Foncier non bâti 22.18%

CFE 17.70%

Il est à noter qu'à partir de cette année, la taxe départementale sur le bâti est cumulée avec la taxe communale en compensation de la perte de la taxe d'habitation.

Les taux ont été votés à 14 voix pour et une abstention.

Projets 2021

Monsieur le Maire présente les projets 2021, qui sont :

- Aménagement au hameau Saint-Michel
- Divers travaux de voirie
- Aménagement d'une salle de réunion à la Mairie
- Numérisation de l'état civil (connexion avec COMEDDEC)
- Divers travaux aux écoles
- Vestiaires à l'atelier communal
- Travaux de chauffage et d'isolation à la salle Saint-Vincent
- Réhabilitation d'un studio à l'ancienne poste
- Divers équipements sportifs

Vote des budgets primitifs 2020

- **Budget principal**

Il s'équilibre en dépenses et recettes de fonctionnement à 917 310.00 euros et en dépenses et recettes d'investissement à 2 862 188.51 euros.

Les subventions des associations sont de 23 190 euros

AFN 150 euros

AFR VINEUIL 150 euros

Cantine scolaire 14 000 euros

Assoc de la chasse 100 euros

Comité des fêtes 250 euros

Coopérative scolaire 2 800 euros

Croix rouge 30 euros

A. Donneur de sang 100 euros

Les Gazelles Vineuilloises	150 euros
Gymnastique volontaire	150 euros
Judo Club	500 euros
Club pétanque	100 euros
Amicale des randonneurs	100 euros
ESVB	2 500 euros
Vineuil Animation Loisirs	100 euros
Club Théâtre	100 euros
Les chouettes Vertes	100 euros
Association de la pêche	1 500 euros
Le souvenir français	100 euros
Liberty Shoes	150 euros
Association APVP (Patrimoine)	150 euros

Les subventions seront versées à la remise du bilan annuel de l'association

Le budget a été voté à l'unanimité

- **Budget CCAS**

Il s'équilibre en dépenses et recettes de fonctionnement à 8 105.35 euros

Le budget a été voté à l'unanimité

- **Budget assainissement**

Il s'équilibre en dépenses et recettes d'exploitation à 179 000 euros et en dépenses et recettes d'investissement à 190 520.52 euros.

Le budget a été voté à l'unanimité

- **Budget commerce**

Il s'équilibre en dépenses et recettes d'exploitation à 74 170.64 euros et en dépenses et recettes d'investissement à 25 000 euros.

Le budget a été voté à l'unanimité

Délibération : travaux aux écoles – demande de subvention DETR 2021

Des travaux de revêtement de sol et d'achats de stores sont prévus pour 11 980 euros, une demande de subvention est demandée auprès de l'Etat dans le cadre de la DETR.

Cette délibération est votée à l'unanimité.

Délibération amortissement du compte 204

La participation de la commune pour la viabilisation du terrain de la croix rouge doit être amortie. Le Conseil municipal décide d'une durée d'amortissement de 5 ans. Cette délibération est votée à l'unanimité

Délibération création d'un poste d'adjoint administratif principal 2^{ème} classe

Le conseil Municipal décide de créer un poste d'adjoint administratif principal 2ème classe et d'annuler celui d'adjoint administratif 2^{ème} classe. Cette délibération est votée à l'unanimité.

Recrutement d'un agent territorial

Suite au départ en retraite de Madame Christine PEPIN, le Conseil Municipal décide de recruter Madame Sandrine DEMARLY, pour le ménage dans les écoles et divers bâtiments communaux.

Délibération télétransmission des actes via l'application @ctes – convention avec la Préfecture

Monsieur le Maire explique que dans un souci de rapidité, de sûreté et d'économie, qu'il est possible de transmettre les documents avec la Préfecture de l'Indre en dématérialiser par l'application @ctes. Le Conseil Municipal émet un avis favorable à la signature de cette convention.

Délibération pour emprunt du domaine public du réseau de la fibre optique

Monsieur le Maire propose de fixer au tarif maximum le montant des redevances d'occupation du domaine public routier dues par les opérateurs de télécommunications. Le Conseil Municipal émet un avis favorable à l'unanimité.

Délibération – redevance d'occupation du domaine public routier pour l'année 2021

Considérant que l'occupation du domaine public communal par GRDF donne lieu à versement de la redevance, et que selon le calcul, le montant de la redevance 2021 est de 1 137.20 euros. Le Conseil Municipal émet un avis favorable à l'encaissement de cette somme.

Délibération location du logement, 28 rue de la poste, 1^{er} étage

Monsieur le Maire informe que les travaux du logement au 28 rue de la Poste au 1^{er} étage sont terminés et qu'il peut être loué à partir d'avril. Le Conseil Municipal émet un avis favorable à cette décision.

Délibération avenant au contrat de location du groupement d'infirmières

Monsieur le Maire propose la signature d'un avenant qui indexera le loyer à compter du 1^{er} juin 2021. Cette délibération est votée à l'unanimité.

Questions diverses

- **Cantine scolaire** : lors de l'assemblée générale du 13 mars dernier, suite à la démission de Madame Corinne GAURON, un nouveau bureau a été voté.
Président : Monsieur Bruno LEHERICEY
Secrétaire : Monsieur Michaël MADROLLE
Membres : Madame COMBIER, Monsieur FABRIK
- **Site internet** : en raison d'un incendie qui s'est déclaré dans l'entreprise OVH à Strasbourg, qui abrite les serveurs informatiques de notre prestataire, nous n'avons plus de site INTERNET. Nous sommes dans l'attente d'informations complémentaires.
- **Elections départementales et régionales**
Monsieur fait part des dates des élections qui seront les 13 et 20 juin prochain.
- **Ouverture de la pêche**
L'ouverture de la pêche dans le plan d'eau communal aura lieu le samedi 27 mars aux heures du couvre-feu.